



laboratoire
agriculture urbaine



PORTRAIT DE L'AGRICULTURE URBAINE COMMERCIALE DU QUÉBEC EN 2023

Le Laboratoire sur l'agriculture urbaine (AU/LAB) se définit comme un laboratoire de recherche, de formation, d'innovation et d'intervention en agriculture urbaine. Organisme à but non lucratif, AU/LAB encourage l'émergence d'initiatives portant sur la production, la transformation, la distribution ainsi que la mise en marché de l'agriculture urbaine dans une perspective de développement d'un système alimentaire durable et d'une économie circulaire. Depuis sa création en 2009, son équipe multidisciplinaire documente, soutient et active l'innovation en agriculture urbaine à travers l'accompagnement de municipalités, d'organismes et d'entreprises en plus de créer des programmes de transfert de connaissances. Ouvert, AU/LAB se veut un lieu de discussion, d'échanges et de travail regroupant des chercheurs et des praticiens œuvrant en agriculture urbaine autant dans les domaines de recherche et d'innovation qu'en réalisation de projets.

AU/LAB porte le mandat du Carrefour de recherche, d'expertise et de transfert en agriculture urbaine du Québec et les programmes MontréalCulteurs et QuébecCulteurs, des programmes d'accompagnement et de formation visant à soutenir et dynamiser le développement de l'agriculture urbaine commerciale dans les villes de Montréal et de Québec.



2156 Rue Sainte-Catherine E suite 300
Montréal, Québec
H2K 0C8
au-lab.ca

Avril 2024

Recherche et rédaction

Pascale Nycz, conseillère
Laboratoire sur l'agriculture urbaine

Éric Duchemin, Directeur scientifique et transfert
Laboratoire sur l'agriculture urbaine

Pour citer ce texte

Nycz, Pascale et E. Duchemin (2024), Portrait de l'agriculture urbaine commerciale au Québec en 2023, Laboratoire sur l'agriculture urbaine / Carrefour de recherche, d'expertise et de transfert en agriculture urbaine, 12p.

Remerciements

Les travaux du Carrefour de recherche, d'expertise et de transfert en agriculture urbaine (CRETAU) ne pourraient se réaliser sans la généreuse participation d'un grand nombre de productrices et producteurs agricoles urbains québécois. Les données recueillies auprès d'eux tout au long de l'année, à travers notre sondage et nos rencontres de consultation, ont permis de rédiger le portrait 2023 de l'agriculture urbaine marchande au Québec. Nous tenons à les remercier chaleureusement de leur temps précieux et leur implication.

Le Carrefour de recherche, d'expertise et de transfert en agriculture urbaine (CRETAU) est soutenu par le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Pêcheries du Québec (MAPAQ), ce qui rend possible le suivi des entreprises agricoles de Québec depuis 2017.

Les fermes urbaines au Québec en 2023

Depuis 2021 aucun portrait québécois des fermes urbaines n'avait été effectué. Les derniers portraits réalisés portaient spécifiquement sur les villes de Montréal (2022)¹ et de Québec (2023)². Le portrait de la ville de Montréal regroupait en outre les données de 9 autres villes.

En 2023, 158 fermes urbaines actives ont été répertoriées sur l'ensemble du Québec (Tableau 1), dont 27 sont en démarrage et 19 sont dans la filière de la production du cannabis et des végétaux pharmaceutiques. 139 des entreprises sont dans la production alimentaire, tandis que 8 sont des producteurs de plantes indigènes, de plantes exotiques, de succulentes, de transplants. Ces dernières produisent aussi souvent des légumes lorsque les transplants sortent de la pépinière.

En 2021, le Québec comptait 121 entreprises agricoles urbaines. En 2021, le portrait avait relevé une diminution du nombre de ferme. Si la courbe ajustée de l'évolution du nombre d'entreprises agricoles urbaines démontrait une forte croissance jusqu'à 2020, 2021 se détachait de cette croissance avec une stabilisation inédite du nombre d'entreprises (réduction 1 % du nombre de par rapport à l'année précédente). C'était une situation non loin d'être prévisible étant donné les perturbations de la crise pandémique. Par contre, le portrait 2023 montre un retour à la croissance du nombre d'entreprises agricoles urbaines au Québec, avec une croissance de près de 25% sur 2 ans. Ce qui se rapproche de la croissance observée jusqu'en 2020³.

Les filières de production revenant le plus souvent en 2023 sont le maraîchage extérieur (32), soit la culture de fruits et légumes, de fines herbes, de safran, de piments forts, etc., et la myciculture (25), à savoir la production de champignons. Elles sont suivies par la production de micropousses (20) et le maraîchage intérieur (17), c'est-à-dire la culture de fruits, légumes et fines herbes en hydroponie ou en aéroponie. Il faut noter que plusieurs fermes (11) ont plusieurs filières de production dans leur entreprise : par exemple, certaines cultivent des micropousses et des champignons, tandis que d'autres font autant du maraîchage extérieur qu'intérieur.

Les filières de production les moins développées au Québec sont l'aquaculture (1) et l'aquaponie (1) en milieu urbain. Ceci peut s'expliquer par la longueur des procédures et les difficultés dans l'obtention de tous les permis aux différentes échelles gouvernementales.

¹ Asselin, M.-A. et E. Duchemin (2024), Portrait de l'agriculture urbaine commerciale dans la ville de Québec en 2023, Laboratoire sur l'agriculture urbaine, 32p. [En ligne] URL : <https://bit.ly/3tNrxNc>

² Druine, P et E. Duchemin (2023). La place de Montréal parmi les grandes villes d'agriculture urbaine : Une étude comparative entre dix villes au Canada, aux États-Unis et en Europe. Laboratoire sur l'agriculture urbaine, 33p, [En ligne] URL : <https://bit.ly/48u42an>

³ Bernier, A.-M., É. Duchemin, P. Roy (2021) Portrait de l'agriculture urbaine commerciale au Québec en 2020. Carrefour de recherche, d'expertise et de transfert en agriculture urbaine / Laboratoire sur l'agriculture urbaine, 37 p.

Tableau 1. Répartition des fermes urbaines dans l'ensemble du Québec selon leur filière de production en 2023.

Filières de production	Nombre de fermes urbaines	Nombre de fermes urbaines ayant fermé
Apiculture	9	---
Arboriculture urbaine et viticulture	2	---
Aquaculture	1	---
Aquaponie	1	2
Entomoculture	10	1
Floriculture	3	---
Maraîchage extérieur	32	2
Maraîchage intérieur	17	3
Production de micropousses	20	1
Myciculture	25	---
Multifilière	11	---
Pépinière urbaine	8	---
Cannabis et végétaux pharmaceutiques	19	2
Total	158	11

Légende : Apiculture: élevages d'insectes; Viticulture: culture de la vigne; Aquaculture: élevage de poissons (pisciculture) ou de crevettes (pénéiculture); Aquaponie: culture de végétaux avec l'élevage de poissons dans un environnement partagé; Entomoculture: élevages d'insectes; Floriculture: culture de fleurs comestibles, de fleurs coupées, de fleurs ornementales, etc.; Maraîchage extérieur: culture de fruits et légumes, de fines herbes, de safran, de piments forts, etc.; Maraîchage intérieur: culture de fruits, légumes et de fines herbes en hydroponie ou en aéroponie; Multifilière: production de plusieurs filières au sein d'une entreprise; Pépinière urbaine: culture de plantes indigènes, de plantes exotiques, de succulentes, de transplants, etc.

Enfin, il faut souligner que plusieurs fermes urbaines québécoises ont maintenant plusieurs sites d'exploitation, dont le AULAB (4), Les fermes Lufa (6 : 5 serres + une exploitation en intérieur), La ferme agricole – CCHM (3), Fermes de rue (2). Sans pouvoir dire que cela est une distance qui se développe et qui suit une tendance dans une consolidation de l'écosystème de fermes urbaines québécoise, nous pouvons l'observer.

Définition d'une ferme urbaine

Une ferme urbaine québécoise est une entreprise, une organisation à but non lucratif, une coopérative ou toutes autres formes juridiques qui réunit en une même unité économique et comptable des capitaux et des facteurs élémentaires de production situés en zone blanche, soit en périmètre urbain hors de la zone agricole, pour en tirer un produit agricole destiné à la vente d'une valeur minimale brute de 5 000 \$, ou avec la volonté d'atteindre ce seuil dans un horizon temporel de quelques années⁴.

Une entreprise peut avoir plusieurs exploitations, qui chacune font un revenu agricole brute minimal de 5 000\$.

⁴ Cohen, A., É. Duchemin. (2022). Portrait de l'agriculture urbaine marchande au Québec en 2021. Carrefour de recherche d'expertise et de transfert en agriculture urbaine / Laboratoire sur l'agriculture urbaine. 29 p. [En ligne] URL : <https://bit.ly/4dccoXo>

Répartition géographique des entreprises agricoles urbaines québécoises

Sur l'ensemble du Québec, nous remarquons que la majorité des fermes urbaines sont situées proche ou dans les grandes régions urbaines très peuplées, c'est-à-dire à Montréal (67, 43%), dans la Capitale-Nationale (21, 13%) et en Montérégie (23, 14%). Les régions de Laval (8), de l'Estrie (6), du Saguenay–Lac-Saint-Jean (5) et de la Mauricie (6) les suivent d'un peu plus loin avec des fermes urbaines produisant principalement dans les filières suivantes : maraîchage extérieur, myciculture, production de micropousses et entomoculture. (Tableau 4).

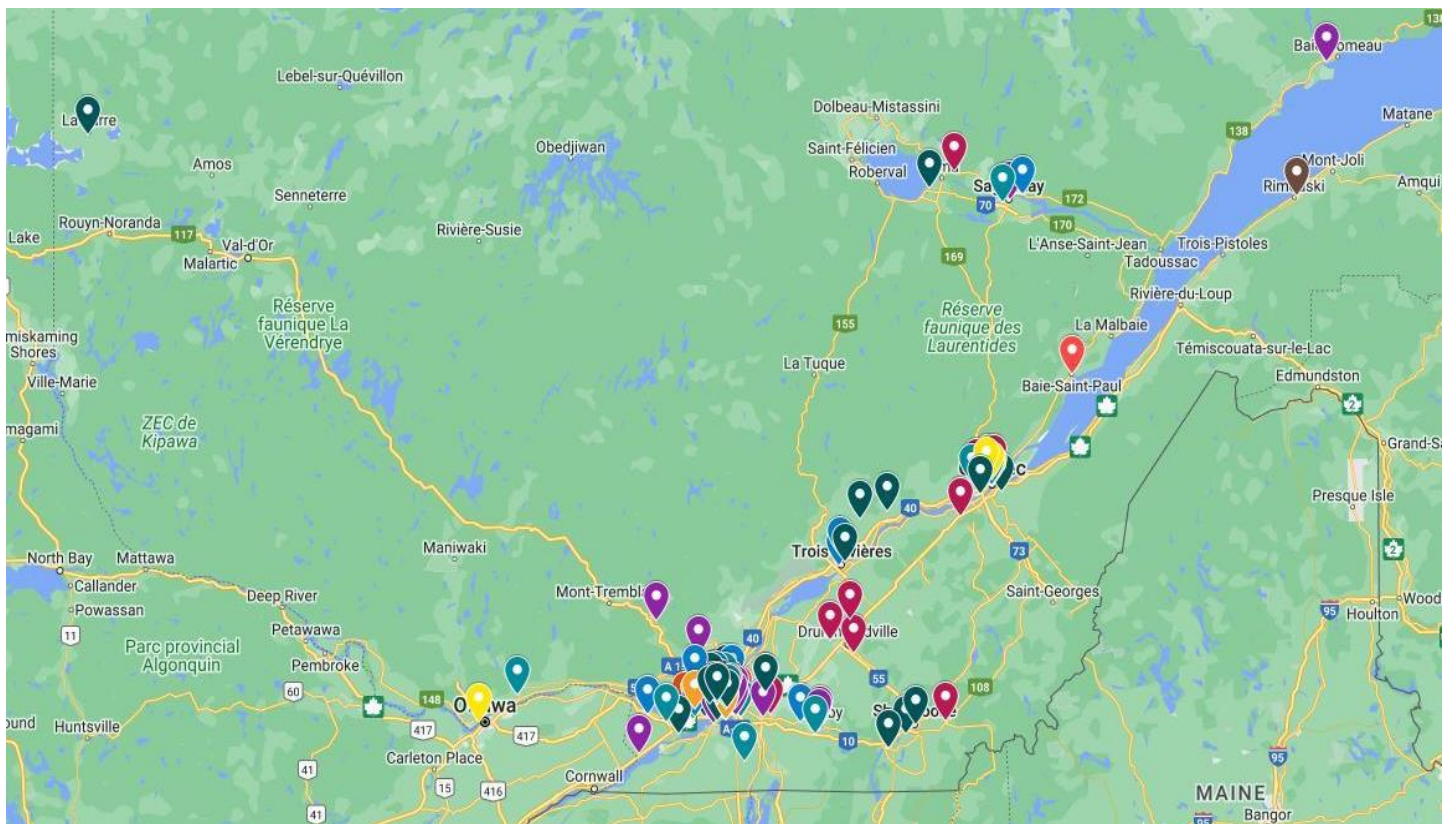
Tableau 2. Répartition des fermes urbaines au Québec selon leur région administrative en 2023.

Régions administratives du Québec	Nombre de fermes urbaines	Cannabis et végétaux pharmaceutiques
Abitibi-Témiscamingue	1	---
Bas-Saint-Laurent	1	---
Capitale-Nationale	20	1
Centre-du-Québec	3	2
Charlevoix	1	---
Chaudière-Appalaches	2	2
Côte-Nord	1	
Estrie	5	1
Laurentides	3	1
Laval	6	2
Mauricie	5	1
Montérégie	20	3
Montréal	62	5
Nord-du-Québec	2	---
Outaouais	2	1
Saguenay–Lac-Saint-Jean	5	---
Total	139	19

Même si les fermes urbaines sont presque toutes situées dans le sud de la province, on constate quelques exceptions en 2023, notamment à Inukjuak et à Radisson dans le Nord-du-Québec, où on y retrouve un projet en multifilière (conteneur et maraîchage extérieur) et un autre en maraîchage extérieur. Ces deux fermes sont ancrées dans leur communauté : l'une à travers un projet de serre et d'art social, et l'autre pour produire des légumes frais et abordables tout en développant une agriculture nordique.

Dans d'autres régions, une seule ferme urbaine a vu le jour par territoire, que ce soit en maraîchage extérieur à La Sarre (Abitibi-Témiscamingue), en arboriculture urbaine à Rimouski (Bas-Saint-Laurent), en multifilière (maraîchages extérieur et intérieur) à Baie-Saint-Paul (Charlevoix) et en myciculture à Baie-Comeau (Côte-Nord). Ces projets sont pour la plupart plus récents, à l'exception du projet d'arboriculture urbaine à Rimouski qui existe depuis 2014. D'autres régions, telles que la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et Lanaudière, n'ont pas encore de projets d'agriculture urbaine commerciale sur leur territoire.

Répartition géographique des fermes urbaines au Québec en 2023



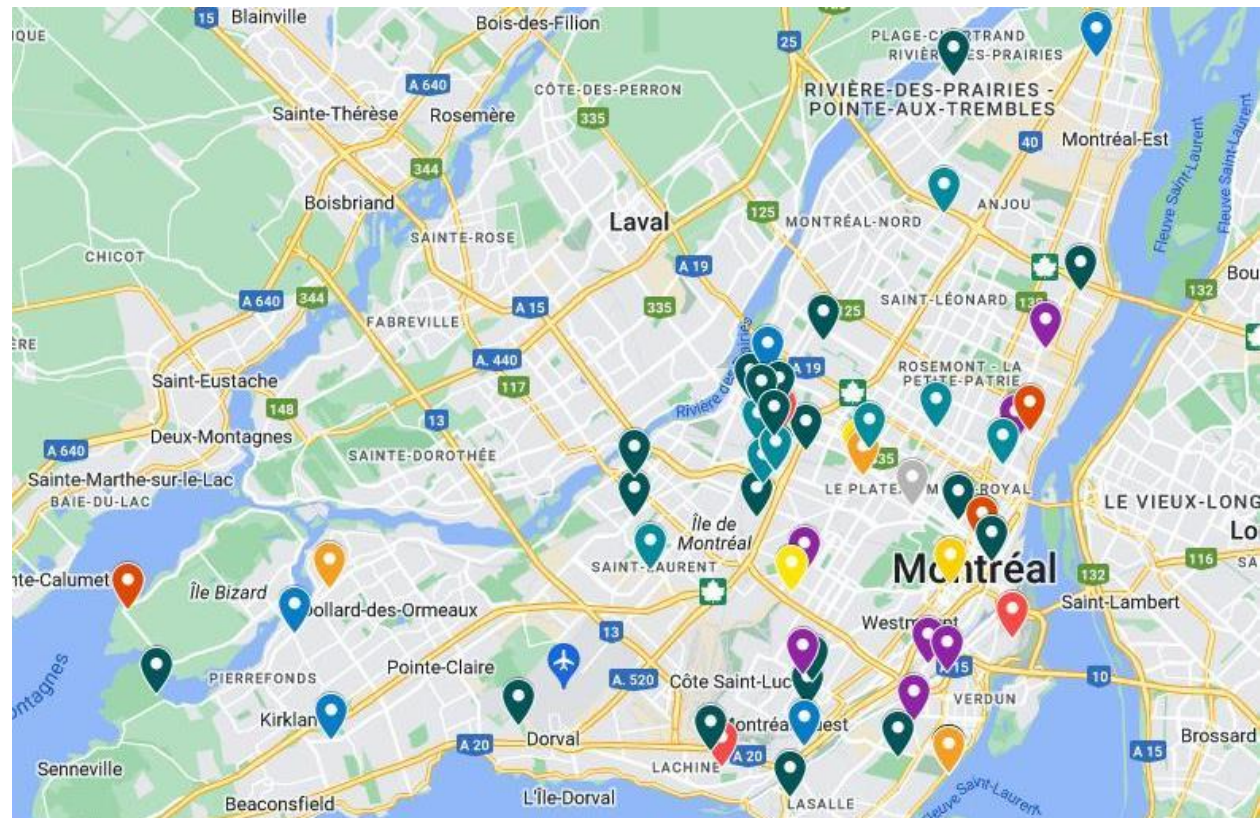
Légende : Les points de repère en vert foncé représentent les initiatives en maraîchage extérieur, ceux en mauve vif sont en myciculture, ceux en rose vif sont les multifilières, ceux en aquamarine sont en maraîchage intérieur, ceux en jaune sont en apiculture, ceux en orange sont les pépinières urbaines, ceux en bleu sont les productions de micropousses, ceux en rouge foncé sont en entomoculture, et ceux en brun sont en arboriculture urbaine.

Depuis les dernières années, l'agriculture urbaine commerciale continue progressivement à se développer dans les grands centres urbains, mais aussi dans les plus petites communautés du Québec. Avec l'année 2024 déjà bien entamée, nous constatons qu'il y a plusieurs fermes urbaines en démarrage dans les différentes régions du Québec.

Réparation des fermes urbaines sur l'île de Montréal

Parmi les 87 fermes urbaines se trouvant dans la Communauté métropolitaine de Montréal, soit plus de 50% des fermes urbaines du Québec, nous avons répertorié 67 d'entre elles sur l'île de Montréal (Figure 1). L'Île de Montréal regroupe près de 45% des entreprises agricoles urbaines du Québec, dont la grande majorité sont directement sur le territoire de la ville de Montréal.

Répartition géographique des fermes urbaines à Montréal en 2023



Légende : Les points de repère en vert foncé représentent les initiatives en maraîchage extérieur, ceux en mauve vif sont en myciculture, ceux en rose vif sont les multifilières, ceux en aquamarine sont en maraîchage intérieur, ceux en jaune sont en apiculture, ceux en orange sont les pépinières urbaines, ceux en bleu sont en production de micropousses, ceux en rouge sont en floriculture et ceux en gris sont en aquaponie.

Une grande majorité de fermes urbaines se situent dans les quartiers centraux de Montréal, avec une grande proportion dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville dû à la présence de La Centrale agricole, une coopérative de fermes urbaines.

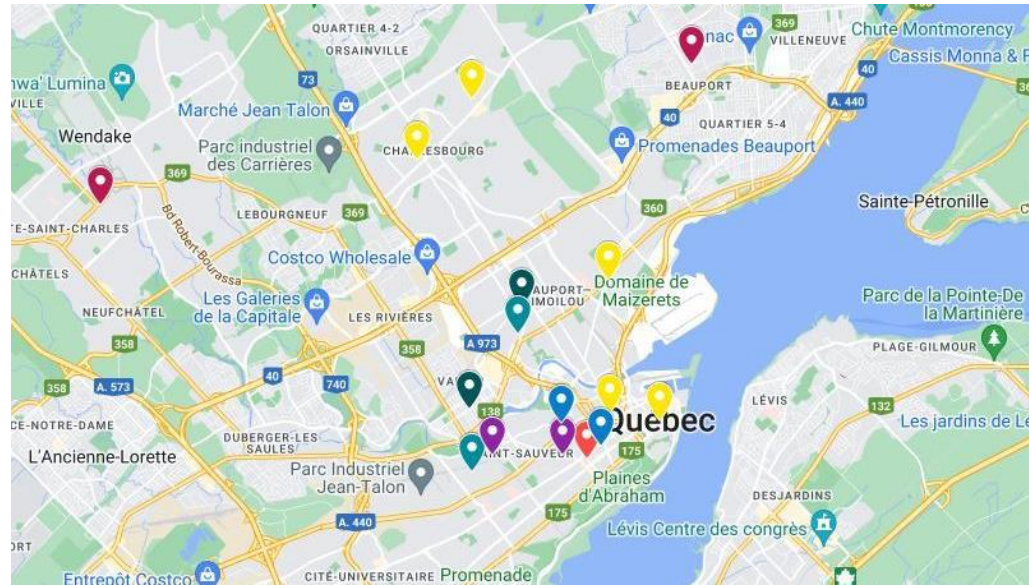
Nous retrouvons un plus grand nombre de fermes urbaines en maraîchage extérieur (18), suivi par la production de champignons (10) et par le maraîchage intérieur (9). Comme mentionné plus haut certaines fermes urbaines sur l'île de Montréal ont plusieurs sites de production (exploitations). Les initiatives en maraîchage extérieur et les pépinières urbaines nécessitent de plus grandes superficies de production, ce qui n'est pas toujours possible dans les centres urbains. Ils divisent donc leur production sur plusieurs sites afin de maximiser leur productivité et d'atteindre une rentabilité financière sur des espaces plus restreints, et ce, tout en restant proches de leur clientèle cible.

Tableau 3. Répartition des fermes urbaines sur l'île de Montréal selon leur filière de production en 2023.

Filière de production	Nombre de fermes urbaines
Apiculture	3
Aquaponie	1
Aquaculture	1
Arboriculture urbaine	1
Entomoculture	1
Floriculture	3
Maraîchage extérieur	18
Maraîchage intérieur	9
Multifilière	3
Myciculture	10
Pépinière urbaine	6
Production de micropousses	6
Cannabis et végétaux pharmaceutiques	5
Total	67

D'autres villes accueillent également des fermes urbaines au Québec, soit la ville de Québec (19), la ville de Granby (5), les villes de Trois-Rivières et de Sherbrooke avec trois (3) fermes urbaines chacune, ainsi que les villes de Gatineau et Chicoutimi avec deux (2) chacune.

Répartition géographique des fermes urbaines à Québec en 2023



Légende : Les points de repère en vert foncé représentent les initiatives en maraîchage extérieur, ceux en mauve vif sont en myciculture, ceux en rose vif sont les multifilières, ceux en aquamarine sont en maraîchage intérieur, ceux en jaune sont en apiculture, ceux en bleu sont en production de micropousses, et ceux en rouge foncé sont en entomoculture.

Les filières les plus représentées dans la Ville de Québec (Figure 2) sont l'apiculture (5) et le maraîchage intérieur (4), puis le maraîchage extérieur (3), la production de micropousses (3) et la myciculture (2). Pour en savoir plus sur les fermes urbaines de Québec, vous pouvez consulter le portrait de l'agriculture urbaine commerciale à Québec en 2023⁵.

En plus de ses nombreuses terres agricoles, Laval fait partie des villes ayant plusieurs fermes urbaines (8) en zone urbaine, soit en maraîchage extérieur (2), en production de micropousses (2), en myciculture (1), une pépinière urbaine (1) et en production de Cannabis et végétaux pharmaceutiques (2). Nous retrouvons également à Granby et ses environs plusieurs entreprises agricoles urbaines : filières de production en agriculture urbaine, soit la myciculture (2), le maraîchage intérieur (2) et le maraîchage extérieur (1).

⁵ Asselin, M.-A. et E. Duchemin (2024), Portrait de l'agriculture urbaine commerciale dans la ville de Québec en 2023, Laboratoire sur l'agriculture urbaine, 32p. [En ligne] URL : <https://bit.ly/3NZnyDW> [note : une entreprise a été identifiée entre les deux rapports et ce rapport ne tient pas compte des entreprises de production de Cannabis et végétaux pharmaceutiques]



La dernière serre des Fermes Lufa, Montréal



laboratoire
agriculture urbaine